

Réaliser les opérations de soins aux animaux par des modes alternatifs (UCARE du BPREA)

DUREE DE LA FORMATION en modalité FOAD – 70 HEURES

LIEU : CFPPA LE RHEU / FOAD

Responsable Pédagogique : Morgane DELHAYE

Secrétariat Administratif : Corinne LE GALL – corinne.le-gall@educagri.fr

Formateurs Principaux

Accompagnement pédagogique, suivi individuel		Appui informatique - veille	
Morgane DELHAYE	Formatrice maraîchage	Anne-Claire Delestre	Animatrice Centre de Ressources

Réaliser les opérations de soins aux animaux par des modes alternatifs (UCARE du BPREA)

TITRE SEQUENCE	DUREE SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CONTENU SEQUENCE	MODALITES PEDAGOGIQUES	METHODES ET OUTILS
Module 0 – Introduction, présentation du parcours	1 h	Prendre en main sa formation	1-Présentation de la formation, des objectifs 2- Présentation de la plateforme 3- Présentation du parcours et des activités à réaliser	Modalités FOAD : - plate-forme de téléformation (moodle) - entretiens téléphoniques	Autoformation via une plate- forme de télé- formation : ressources numériques, cours, quiz, vidéo...
Module 1 – Rappels sur la santé animale		Réviser quelques fondamentaux en santé animale	Maladies communes en élevage Notion de préventif / curatif Mécanismes de l'immunité Mécanisme de l'inflammation Quelques éléments historiques	Modalités FOAD : - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (profil de sol, maintien de la fertilité du sol) Autres modalités : - stage (de 1 semaine)	Ouvrage pédagogique Travaux personnels, visites, stage pratique, activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance. Entretiens téléphoniques (suivi, accompagnement individualisé...)
Module 2 – Réaliser un diagnostic vétérinaire		Observer les animaux Bâtit un plan de prophylaxie Le bien-être animale Introduction Utiliser mieux et moins d'antibiotiques	Elements d'observation Ethologie Etat corporel Apports Rédaction d'un plan de prophylaxie sur un atelier d'élevage Histoire et définition du bien-être animal La réglementation en agriculture biologique Utilisation, Acteurs et consommation, Causes d'échec, Antibio-résistance, Mesures pour un usage approprié, Eco-antibio, Actions et méthodes préventives	Modalités FOAD : - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (profil de sol, maintien de la fertilité du sol) Autres modalités : - stage (de 1 semaine)	
Module 3 – Proposer un plan de maîtrise sanitaire intégrant des soins alternatifs		Conduire des actions préventives pour améliorer la santé Mettre en oeuvre des modes de soin alternatifs	Différentes méthodes : homéopathie, phytothérapie... Travail personnel	Modalités FOAD : - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (profil de sol, maintien de la fertilité du sol) Autres modalités : - stage (de 1 semaine)	

Modalités pédagogiques

Modalités à distance :

- séquences de formation à distance sur la plate-forme de téléformation Moodle avec des activités à réaliser pour un volume de 70 h.
Exemples d'activités à réaliser : prendre connaissance des contenus de formation mis à disposition du stagiaire, réaliser des exercices d'autoformation, remplir des guides de collecte d'informations, réaliser des visites d'exploitation et en faire un compte-rendu, rédiger des activités en lien avec la technique sur le lieu de l'entreprise d'alternance...
- séquences en présence d'un formateur à distance pour un volume de 3h.
Entretiens téléphoniques de démarrage, de suivi de parcours, d'expertise, d'évaluations formatives, de suivi de stage

Remarque :
Lorsqu'un centre utilisateur inscrit un stagiaire sur le dispositif Fertilité des sols et conduite technique de l'atelier de maraichage biologique, celui-ci doit veiller à ce que son stagiaire réalise au minimum 4 semaines de stage en maraichage biologique.
De plus, ce dispositif ne prévoyant pas de regroupement, il faut que dans votre centre vos stagiaires aient la possibilité de réaliser un profil de sol avec un formateur ou un enseignant en agronomie.

Remarque :
Lorsqu'un centre utilisateur inscrit un stagiaire sur cette UCARE, celui-ci doit veiller à ce que son stagiaire réalise au minimum 1 semaine de stage en structure sociale avec un atelier de maraichage biologique.

Evaluation

Plusieurs choix sont proposés :

- 7- le centre producteur (CFPPA Le Rheu), organise le passage des évaluations certificatives du stagiaire
- 8- le centre utilisateur évalue son stagiaire